

REGLEMENT INTERIEUR

- Ce bulletin d'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur de l'Espace Danse Konstantinova sur toute la durée de l'année scolaire. L'élève se doit de respecter les consignes et horaires définis en fonction de son âge et de son niveau.
- La cotisation donne droit à un cours par semaine sauf en période de congés scolaires.
- La cotisation doit être réglée dès l'adhésion, toutefois sur demande, elle peut être échelonnée en 2 ou 3 fois avec encaissement retardé jusqu'en fin décembre maximum.
- Dès la signature, l'année entière est due. En cas d'interruption pour maladie ou accident dûment justifiés par un certificat médical, un remboursement sera calculé au prorata du séjour effectué.
- L'élève doit respecter la tenue des cours obligatoire soit : Collant de danse, justaucorps de la couleur imposée du cours, chaussons de danse et chignon fait.

Ces tenues sont à la charge de l'élève.

- Tous les élèves doivent participer au Gala de fin de saison qui a lieu à une date annoncée bien à l'avance. Les costumes du spectacle de Gala sont fournis, il sera toutefois demandé une somme de 25 € par élève pour tous les costumes, en participation à l'achat ou la fabrication de ces costumes qui restent la propriété de l'Espace Danse. Ce forfait doit être réglé avant le 15 mai.

Dans le cas d'une impossibilité pour un élève de participer à ce gala, les parents se doivent d'en avertir la direction au minimum 3 mois avant. Cette absence doit être motivée

Enfin, l'Espace Danse se réserve le droit d'utiliser les images et vidéos des élèves inscrits pour des besoins de publicité exclusivement sans limitation de durée.

La direction de L'Espace Danse Konstantinova

